

VIP

**Centre de recherche
Versailles Saint-Quentin
Institutions Publiques**

**ESCLAVAGE, TRAITE ET AUTRES FORMES
D'ASSERVISSEMENT ET D'EXPLOITATION**

Sous la direction de Jean-François Niort et Olivier Pluen Editeur: Dalloz

À quelques jours de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (10 mai), et dans le cadre de la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, Jean-François Niort, maître de conférences HDR en Histoire du droit à l'Université des Antilles, et Olivier Pluen, ont le plaisir de vous informer de la parution de l'ouvrage :

« Esclavage, traite et autres formes d'asservissement et d'exploitation, du Code Noir à nos jours », Dalloz, "Thèmes & Commentaires", Mai 2018, 567 p.

Lien

Auteurs :

J. Adélaïde-Merlande, J. Allain, M. Badji, J. Bangou, A. Bendjebbar, P. H. Boulle, F. Charlin, G. Colas, A. Deroche, D. Destouches, M. Dorigny, P. Ève, P. Forestier, L. Hibade, M. Keita, G. Lafleur, J. Lapin, Ch. Lazerges, A. Lebel, É. de Mari, J.-F. Niort (dir.), É. Panloup, O. Pluen (dir.), F. Régent, J. Richard

Quatrième de couverture :

Loin d'être un phénomène révolu et propre à l'époque coloniale, les diverses formes d'asservissement et d'exploitation des êtres humains sont en pleine expansion et constituent l'un des grands défis planétaires du XXI^e siècle. En 2016, l'ONG spécialisée Walk Free estimait en effet à près de 46 millions le nombre de personnes réduites en esclavage ou soumises à des pratiques analogues dont la traite, la servitude et le travail forcé.

La France, à l'instar des autres États européens, n'est pas épargnée, et a été contrainte de réagir avec la loi du 5 août 2013 et le Plan d'action national triennal de lutte contre la traite des êtres humains lancé l'année suivante. Le colloque dont est issu le présent ouvrage s'est donné pour ambition d'étudier les modalités du dispositif français de lutte contre ces atteintes, d'en évaluer l'application concrète, et de dégager des perspectives d'amélioration, notamment par le biais des rapports de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), autorité de référence à cet égard. Cependant, dans le sillage des liens officiels établis par les institutions internationales comme l'UNESCO entre passé et présent, ainsi qu'à travers le choix du lieu du colloque — la Guadeloupe, territoire marqué par l'esclavage colonial français et son héritage —, le but était également de revenir sur les aspects mémoriels et historiques de ces pratiques, en faisant notamment le point sur les dernières avancées scientifiques à ce sujet, et d'évoquer au passage la question des « réparations ».

Au-delà, l'ouvrage propose une vue rétrospective d'ensemble, du Code Noir à nos jours, soulignant la continuité temporelle du phénomène malgré les abolitions, mais aussi des analyses et des réflexions critiques, de même qu'un certain nombre de propositions d'ordre théorique et pratique, telle que la constitutionnalisation de la prohibition de l'esclavage, à l'exemple d'autres pays.

Informations complémentaires :

Olivier PLUEN

Laboratoire VIP de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Lien vers éditeur : DALLOZ